L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX, No 75 RUE DE CHARTRES!

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI MATIN, 7 JANVIER.

FRANCE.

Assemblée Nationale.

LA DISSOLUTION.

Séance du 14 décembre 1872.

L'ordre du jour appelle la discussion des rapports de pétitions relatives à la dissolution de l'Assemblée nationale.

M. Raoul Duval, au nom de la Commission, présente le rapport sur des pétitions dont le texte imprimé et identique réclame une organisation du pétitionnement et dont les signatures, d'ailleurs le plus souvent irrégulièrement attestées, une éducation fort peu développée. (On rit.)

Ce mouvement de pétitions combiné pour agiter le pays est l'œuvre des mêmes hommes qui ont, par tous les moyens, retardé la convocation de l'Assemblée. (Très bien! très bien!) Elle après d'effroyables désastres, cette Assemblée a été investie du plus étendu des mandats; son devoir est de ne pas le laisser affaiblir, et, jusqu'à la complète évacuation du territoire, elle ne peut songer à se dissoudre.

De pareilles agitations ne sont pas sans exemple dans notre histoire.

Une loi de germinal an VI punissait de mort tout pétitionnaire demandant la dissolution de la représentation nationale. (Rires à droite.) Nos mœurs sont adoucies, et de pareilles manœuvres ne réveillent plus que de légères colères publiques et des décisions de l'Assemblée.

La commission conclut à l'ordre du jour. (Très bien! très bien! — Aux voix! aux voix!)

M. le président. — La discussion est ouverte sur les conclusions des rapports.

Quelqu'un demande-t-il la parole? — Personne? ... (Rires.)

M. Gambetta se dirige vers la tribune.

M. le président. — La parole est à M. Gambetta. (Mouvement d'attention.)

M. Gambetta. — Le débat qui s'engage, bien qu'il soit né à la suite de pétitions qui ont une année de date, soulève une question dont l'opinion s'est emparée énergiquement et qui est la plus grave qu'une Assemblée puisse avoir à résoudre, car il s'agit de son existence politique.

Si depuis longtemps cette question n'a pas été abordée, la responsabilité n'en est pas à nous.

Un membre à droite. — Il fallait le demander!

M. Gambetta. — Nous l'avons demandée à cinq reprises différentes, comme date le *Journal officiel*. A diverses reprises, M. Quinet, M. Schœlcher sont venus à cette tribune pour prier de mettre votre ordre du jour les propositions dont il s'agit. Je jouais à bien établir ces précédents, afin que le reproche qui nous est fait par d'certains esprits dans cette Assemblée d'avoir provoqué, à l'heure actuelle, la discussion d'aujourd'hui, ne nous fût pas sérieusement imputable, et aussi pour faire ressortir ce qu'il y a, permettez-moi de le dire, dégénérescence de dissolution sur des pétitions qui ont eu un événement, entièrement nouveau dont les conséquences me paraissent des plus heureuses. Il y voit la révolution accomplie et pouvant désormais renoncer à l'esprit de désordre et d'agitation. (Exclamations ironiques à droite.)

Je puis bien étonné que des conservateurs ne puissent pas écouter ces paroles ouvertement conservatrices. Oui, je dis que l'accession à la vie locale par la voie du suffrage universel, d'hommes jusqu'à présent écartés des affaires et une garantie d'ordre; je dis que plus le suffrage universel entrera dans cette voie, plus la foule s'écartera des vieux désordonnées, je dis que la victoire de la démocratie dans les conseils généraux mettra fin à la révolution ardente et brutale. (Très bien! très bien! à gauche.)

(Savez-vous ce qui faisait la facilité avec laquelle se recrutait la passion populaire? C'est que, dans les affaires locales, il n'y avait pas une part suffisante faite à ceux qui en avaient le plus besoin de surveiller de près la gestion de leurs intérêts. (Nouvelle approbation à gauche.)

Il faudra vous habituer au gouvernement de la démocratie par elle-même, et je crois que si les classes d'élite comprenaient bien leur situation, leur rôle ne serait pas de s'écarter de ce mouvement et de le condamner, mais de s'en rapprocher et de s'y mêler pour le guider. (Mouvements divers. — Très-bien! très bien!)

M. Malarte. — Lorsqu'on est plongé dans le courant on ne dirige pas, on est entraîné!

M. Gambetta. — Oui, le suffrage universel, en nommant des conseils généraux, des conseils municipaux républicains, vous a signifié que la République lui apparaissait comme le gouvernement naturel du pays, et que, comme vous aviez manifesté des tendances et des traditions monarchiques, il vous répudiait.

Cent vingt députés des plus marquants dans les divers partis monarchiques ont été battus dans leurs candidatures, au siège de leur influence et de leur fortune.

A côté des élections il y a eu les Adresses des conseils municipaux et des conseils généraux réunis hors session, remerciant le chef de l'Etat de son attitude patriotique et faisant entendre qu'il n'y avait que la République qui pût maintenir l'ordre matériel aussi bien que l'ordre moral.

Vous avez entendu le premier magistrat de la République lui-même poser dans un langage très-réservé, mais très-net, la véritable question que le pays seul peut résoudre, celle de la monarchie ou de la république.

Cela un alors a bien senti qu'à travers les querelles de personnes, la vraie question qui se débattait était entre la république et la monarchie.

De la l'importance de ce vote du 29 novembre où l'Assemblée s'est partagée en deux parts à peu près égales. (Bruit sur quelques bancs.) Je ne sais pas, quant à moi, de vœux qui eussent qu'une majorité qui a été troublée dans les bureaux pour renaître peut-être demain à la tribune soit suffisante pour fonder, pour gouverner et pour durer.

Elle ne fera que prolonger et exaspérer cette crise du pays, qui s'appelle l'incertitude du lendemain. Eh bien, nous représentants de la démocratie républicaine, voyant la volonté du suffrage universel nous appeler à réparaître devant lui, nous avons dû nous assoir à nos mandats et venir à cette tribune nous faire leur organe.

Un compte-rendu plus d'un million de signatures sur les pétitions. (Bruit.) Il y a eu une grande Assemblée qui n'a pas hésité à se retirer devant les pétitionnaires de 125,000 pétitionnaires seulement.

M. de Trévenenc (Côtes-du-Nord). Les situations ne sont pas les mêmes; la Constituante était finie; la Constituante avait accompli son mandat!

M. Gambetta. — Oh! je connais l'argument; j'y répondrai.

Il est vrai de dire que les hommes politiques de ce temps.....

M. Ernest Picard. — Tout le monde sait cela!

M. Gambetta. — Tout le monde sait cela, mais il est peut-être bon de le rappeler, monsieur Picard!

M. Ernest Picard. — Les paroles que j'ai prononcées le s'adressaient pas à vous. Votre interruption ne porte pas. Je ne répondais pas à ce que vous disiez.

M. Gambetta. — Soit: mais j'ai entendu ces paroles.

Il est vrai, messieurs, qu'à cette époque on tenait pour quelque chose les signes de l'opinion et qu'on ne s'arrêtait pas tant au chiffre des pétitions, qui étaient l'objet des mêmes critiques que l'on répétait tout à l'heure à cette tribune.

Et cependant même les croix apposées au bas des pétitions en guise de signatures, l'orthographe des pétionnaires, l'uniformité de la contexture des pétitions; mais tout cela disparaissait devant les raisons d'Etat, devant les raisons politiques, devant les raisons de confiance gouvernementale, qui, elles, à la vérité étaient plées par des hommes comme MM. de Montalembert, Dufaure.....

M. Dufaure, garde des sceaux. — Comment!

M. Gambetta. — Je vous citerai tout à l'heure, monsieur le garde des sceaux, n'ayant pas de meilleure ressource que de reproduire votre langage si éloquent de cette époque.

Oui, dans cette époque, que ce qu'il fallait à une Assemblée pour se déclarer définitivement et irrévocablement de rester, c'est d'être d'accord avec son gouvernement, c'était d'être d'accord avec l'opinion du pays.

Eh bien, j'ai lu que, dans la situation où nous nous trouvons, aucune de ces trois conditions n'est réalisée.

D'accord avec vous-mêmes?..... Vous ne savez qu'objecter, messieurs.

Sur divers bancs à droite. — Oui! oui! Nous sommes d'accord.

M. Gambetta. — Vous ne dites oui, messieurs..... En effet: depuis quatre ans, même journée vous avez été tour à tour majorité et minorité, ce qui explique que, de l'autre côté de l'Assemblée, il y avait la même instabilité, une telle variété de votes. (Mouvements sur divers bancs au centre gauche.)

D'où il suit que vous n'êtes pas d'accord avec vous mêmes; qu'il y a des deux parts parfaitement opposés, à peu près égale force, mais impénétrables l'un à l'autre. Mouvements divers.)

M. le comte de Resseguier. — Non! non! Vous allez voir!

M. Gambetta. — Qu'est ce que nous allons voir? Nous allons voir pour être éclairés sur la question de dissolution vous répétez beaucoup de vœux. Mais qu'est-ce que cela prouvera? Cela prouvera purement et simplement, non pas que vous êtes d'accord sur la politique, non pas que vous êtes d'accord pour organiser un gouvernement, non pas que vous êtes d'accord sur les réformes à entreprendre; mais que vous êtes d'accord pour ne pas mourir. Très bien! très bien! à gauche. — Rires et applaudissements sur plusieurs bancs.)

Dans ces conditions, il y a impossibilité de marcher. — Vous, le dites vous-mêmes, puisque vous parlez sans cesse de majorités de rencontre, de majorités de hasard.

C'est alors que l'opinion s'est décidée sans provocation.

A droite et au centre droit. — Oh! oh! sans provocation!.....

M. Gambetta. — Oui! messieurs, permettez-moi de le dire, sans provocation, et je tiens surtout à vous convaincre de sincérité. Réfléchissez sur quelques bancs à droite et au centre droit!

M. le président. — Messieurs, ces interruptions ne sont pas convenables. Laissez parler l'orateur.

M. Gambetta. — Oh! je ne nie point l'initiative prise par nous. Pourquoi n'avez-vous pas mis les propositions à l'ordre du jour? Parce que vous aviez le sentiment que le mouvement, n'était pas alors assez gros. Mais depuis, vous l'avez vu se développer, et je vous sommes à quelques semaines!

Après les déclarations du Message qui avaient fait tressaillir le cœur du pays, par ses organes collectif, a manifesté ses sentiments de reconnaissance envers le pouvoir.

Vous en avez été émus, et vous avez imaginé de produire une politique contraire; vous avez blamé ces témoignages de reconnaissance; et c'est alors qu'en face de votre gouvernement de combat le pays a organisé le pétitionnement. Et, entendez-le bien, la voix du pays ne saurait pas devant un ordre du jour! (Bruit à droite.) Non, elle ne s'arrêtera pas, parce que vous ne pouvez rendre contre elle une décision contradictoire, mais non une décision pénale.

Je le répète, assurément que le pays, qui n'entend rien aux financiers parlementaires, a vu que ce qu'on menaçait, c'était la sécurité, c'est-à-dire lui-même, il s'est levé. (Applaudissements à gauche.)

Et il s'est levé en vertu de cet instinct de conservation qui n'est le monopole de personne. On nous appelle souvent radicaux, et l'on prétend faire de nous une sorte de sectes anathématisées d'avance et vouée à l'exécration publique. Eh bien, les radicaux sont tout simplement des républicains qui pensent qu'il n'y a pas de compatibilité entre toute forme de gouvernement autre que la République et le suffrage universel. Ils demandent que l'on consulte le pays, prêts à s'incliner si le pays n'est pas avec eux.

M. de Gavardie. — Si vous n'aviez pas été renversé, vous auriez placé partout vos créatures.

Sur divers bancs. — N'interrompez pas! n'interrompez pas!

M. Gambetta. — Eh bien! sans m'arrêter à une interruption que je n'ai pas entendue.

M. de Gavardie. — Monsieur le président, voulez vous me permettre de la répéter? non! non! n'interrompez pas!

M. le président. — Si le président, ni le règlement ne vous le permettent.

M. Gambetta. — Je n'ai pas entendu l'interruption, mais j'en connais assez l'auteur pour penser qu'elle ne fera pas une lacune, demain au *Journal officiel*. (Rires à gauche.)

Eh bien, messieurs, je disais que c'était par intérêt de conservation que le pays, ou une fraction du pays, prenait part au mouvement de pétitionnement, et que ce serait en vain qu'on chercherait à réprimer le bruit que nous sommes les ennemis de la conservation, que nous sommes les ennemis de la République conservatrice. Nous aimons à ce point la République, nous lui sommes à ce point dévoués. (Rires à droite, que nous comprenons aisément qu'il est nécessaire, qu'il est bon qu'elle pénètre peu à peu les intelligences et les consciences qu'elle s'impose par l'autorité de ses bienfaits. (Rires ironiques à droite.)

Messieurs, vous pouvez rire..... Rira bien qui rira le dernier. (Exclamations à droite. — Approbation et applaudissements à gauche.)

J'ai la conviction que le pays a pris son parti, et que, s'il demande la dissolution, c'est pour dissoudre une chambre où le tiers des 382 députés, qui ont formé la majorité du 29 novembre. On aura beau faire que le mouvement dissolutionniste est radical, le pays ne prendra pas le change. Il sait très bien, et il le sait parce que les pétitions se signent dans la commune.

Un membre à droite. — Dans le cabaret!

M. Gambetta.....que ce ne sont pas exclusivement les radicaux qui en prennent l'initiative..... (Dénégations à droite.)

La question se pose entre ceux qui sont pour et ceux qui sont contre la politique du Message, et on vous demandera la dissolution jusqu'à ce qu'on l'ait obtenue.

Vous résisterez; mais la résistance des villes et des campagnes assiégées a un terme. Ce que vous demandez au droit de dissolution, c'est un armistice. Vous pourrez le voter; mais vous n'aurez pas obtenu le besoin d'une Assemblée nouvelle, car ce besoin repose sur trois considérations:

Le premier, c'est l'intérêt des affaires, qui ne peuvent se passer de la confiance, et il n'y a pas de confiance tant que vous n'avez pas résolu le problème d'un gouvernement définitif. Ce sont donc ceux qui veulent faire du définitif qui expriment les nécessités du crédit et l'intérêt des affaires

Un membre à droite, ironiquement. — Parfait! parfait! Bravo!

M. Gambetta, se tournant vers la droite. — Je voudrais bien savoir quel est celui d'entre vous qui a le bon goût de crier: Parfait! Bravo!

Un membre. — On n'a rien dit!

M. Gambetta. — Je l'ai parfaitement entendu. Probablement ce doit être un émérite orateur; je l'attendrai à la réponse, et je l'écouterai en silence. (Rumeurs diverses.)

Je l'ai entendu; je sais qui c'est, je le nommerai à la première fois. (Nouvelles rumeurs.)

Les monarchistes ne sont impuissants à faire la monarchie, car ils n'ont ni de monarque pour accepter, ni le peuple pour ratifier; ils veulent énerver le pays pour l'amener à se jeter dans les bras d'un sauveur. Mais ce n'est pas dans vos familles qu'il traît le chercher. (Bruit.)

La dissolution peut seule mettre un terme à cette stérilité.

La seconde considération est l'intérêt de la France au point de vue de l'étranger; elle ne peut rien faire avec un gouvernement incertain et précaire.

Comment les autres peuples songeraient-ils à la soutenir quand vous mettrez en question, tous les deux jours, l'existence du pouvoir, quand le pays a manifesté de l'époque, CHARGOTTE CUSHMAN, vient à la Nouvelle-Orléans. 4jan—3j

SPECTACLES, &c.

Théâtre de l'Opéra.

L. PLACIDE CANONGE.....Directeur

Mercredi, 8 Janvier 1873.

LA DAME AUX CAMÉLIAS.

Drame en 5 actes, par A. Dumas fils.

Jeudi, 9 — 2me représentation de

LE BOSSU.

Les loges seront ouvertes à 6 1/2; on commence à 7 1/4 7 heur.. 7jan—1f

Théâtre St-Charles.

Propriétaire.....BEN DE BAR.

La célèbre Famille Bergeret, les comiques de cloches anglaes, et Mel Smith Mussell, le plus grand comique et mime du siècle.

Mercredi et Samedi—Matinée de la Famille Bergeret. Vendredi, bénéfice de M. Russell. L'ouverture commence à 7 heures et demie. 7jan

Académie de Musique.

Lundi, 6 Janvier 1873,

Commencement de la dernière semaine de l'engagement de

James Robinson,

Champion équestre et des artistes de Paris.

Changement complet de spectacle.

VENDREDI—Bénéfice de

JAMES ROBINSON.

SAMEDI, à midi—Dernière Grande Matinée du Cirque.

LUNDI, 13 Janvier—LYDIA THOMPSON, l'incomparable et sa Grande Troupe. 8jan7

Théâtre des Variétés.

Seul locataire.....Lawrence Barrett

LAWRENCE BARRETT

Pour la Semaine commençant le 6 janvier.

LUNDI ET MERCREDI SOIR, MERCREDI à midi,

HOMELLE.

MERCREDI et JEUDI SOIR—JULIUS CÉSAR. Vendredi et Samedi à midi—MARBLE HEART. Samedi soir—JULIUS CÉSAR.

Lundi, 13 Janvier, M. BARRETT dans le rôle d'EN OCH ARDEN. — La première des actrices de l'époque, CHARGOTTE CUSHMAN, vient à la Nouvelle-Orléans. 4jan—3j

Le Grand Musée d'Anatomie,

Au No 46 de rue St-Charles,

EST ouvert tous les jours, de 10 à 10 heures du soir, seulement. Une LECTURE sur la faiblesse nerveuse, etc., vient d'être publiée; elle s'adresse aux jeunes gens. On l'envoie franc de port; le prix en est de 25 cents. S'adresser au secrétaire du Musée d'Anatomie, No 46 rue St-Charles. 1déc—1an

MADAME ALABAU,

91 CONTI ..... CONTI 91

Champion Costume Store of America,

VIENT de recevoir 8,000 Costumes et Domines modes en lamme pour dam et mcsieurs. Rois, Princes, Ducs, Comtes, Marquis, Pages, Barons, Reines, Princesses, etc, etc.

AINSI QUE

Armures, Casques, Moustaches, Démons, Sirènes, Ours, Grand Lucifer avec sa queue.

Rappelez-vous que c'est Mme Alabau qui a reçu le premier prix à la Nouvelle-Orléans, et Mel Smith Mussell, le plus grand comique et mime du siècle.

Mercredi et Samedi—Matinée de la Famille Bergeret. Vendredi, bénéfice de M. Russell. L'ouverture commence à 7 heures et demie. 7jan

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du "Sun."

Nouvelle-Orléans, 13 décembre 1872.

L'ELECTION annuelle de vingt quatre Directeurs de cette Compagnie, pour l'année, a eu lieu, aux bureaux de la Compagnie, le lundi, 2 du courant.

Les messieurs dont les noms suivent ont été élus à l'unanimité:

John G. Saxon, E. J. Harris, Henry Renshaw, Hugh Wilson, B. Bisono, I. N. Marks, Chas. Maurovich, W. E. Seymour, Richard Flower, J. Weiss, W. Taylor, J. C. Morris.

JAMES L. DAY, Président.

JOHN G. SAXON, Vice-Président.

THOS. ANDERSON, Secrétaire.

L'actif de la Compagnie est évalué, aux plus bas cours du marché, comptant, à 3 millions.

Les revenus réunis des deux assurances, pour l'année 1871, s'élèvent à TRENTE CINQ POUR CENT, et intérêt payé aux porteurs de scrip de 25 pour cent. 4jany—3t

Avis aux Contribuables.

Département des Finances.

Hôtel de Ville, 29 décembre 1872.

LE soussigné ayant pris charge du département des finances, informe les contribuables qu'il ne peut pas encore payer leurs taxes d'Ville, qu'elles peuvent être faites de la manière ordinaire.

Par ailleurs, aux bureaux du département du Receveur de Ville, l'intérêt des fonds de la Ville, sera adressé en ordre de chèques convertibles, lequel, sur paiement de ses frais, permettra à l'ordre du gérant de la Ville, de délivrer le compte et toutes les sommes dues.

Le gérant de la Ville, en ce qui concerne l'avantage de s'acquitter sans retard, car en le faisant, il évitera une nouvelle accumulation de frais et rendra la ville à nouveau en état de payer.

Les taxes de 1871, peuvent être payées, comme le passé, dans les mêmes conditions. Les factures d'allocations, en mandats de police, et les taxes, elle toute de 1872 en monnaie courante.

LOUIS SCHNEIDER,

29 déc—10t Administrateur des Finances.

Notice to Tax Payers.

Department of Finance,

City Hall, December 29th, 1872.

THE undersigned having assumed charge of the Department of Finances, begs to inform all persons who have paid their City Taxes for 1871, that they can do so in the following manner, viz:

Upon payment to this office of the amount of the Taxes, a certificate will be issued, which, upon being endorsed by the Auditor of Accounts, will be received in payment of City Taxes for the year 1872, when the bill and coupons are attached.

The undersigned would also suggest to delinquents the advantage of an early settlement of their Taxes, as the interest on the City Bonds accumulation of costs, and helps to extricate the city from her present embarrassments.

The Taxes of 1871 can be paid before in the proportion of $1.50 in Appropriation Certificates, Bonds, Scrip and Tax Warrants, and the balance of $1.20 in cash.

LOUIS SCHNEIDER,

dec29—10t. Administrator of Finance

Grand Déballage de Beaux Meubles

Au coin des rues Dauphine et Quartier.

MEUBLES pour chambres à coucher, en noyer, de rose, acajou et palissandre, etc., Etagères, Marie Antoinette, impériale, bracelets variés en couleurs; jardinières, tables à ouvrage, en noyer, le tout dans le dernier genre, au magasin de M. P. DEJAN, au coin des rues Dauphine et Quartier.

L'assortiment est magnifique et mérite l'attention des acheteurs, qui seront, du reste, satisfaits pour le prix.

M. Dejan se charge aussi des réparations de meubles et des déménagements à des prix très modérés. 1fev—1an

MEUBLES.

D. Kelham & Co.,

Aux Nos. 36 et 38 de la rue Royale.

VEUENT, en ce moment, tout leur grand stock, qui se compose de meubles de toutes sortes à acheter, meubles de salons et meubles de salle à manger, en bois de rose, acajou et noyer, meubles ordinaires de toute espèce, au prix comptant — pour cause de changement de commerce. 6déc—1m

H. BIER,

STOCK BROKER,

No. 33 Carondelet street, back office.

State and City Taxes paid at a liberal discount.

16juin—1an

BIJOUX FINS, EN OR,

A BON MARCHÉ.

J. BERNIAMO, au No 68 de la rue Bourbon, annonce à ses nombreux amis et au public, qu'il a importé dernièrement de France, et de Genève, un assortiment de BIJOUX FINS, qu'il vend à des prix très modiques. Il se charge, comme par le passé, de la monture des diamants, du dessinage, et de toutes sortes d'ouvrages et de raccommodages d'bijoux et d'horlogerie. 6déc—1m

AUX PLANTEURS. — AUX JARDINIERS

BLOOD FERTILIZING WORKS

— DE —

JOHN DOLBONDE.

CETTE manufacture d'engrais, établie aux Abattoirs, est maintenant en pleine activité et, dès à présent, en mesure de suffire à toute demande.

Le nouvel engrais, presque exclusivement composé de sang, est plus riche en ammoniaque qu'aucun de ceux répandus jusqu'à ce jour dans le commerce.

Il convient spécialement aux ferres épuisées par des récoltes répétées, et aux cultures de coton.

CHAS. DE RUYTER, Agent,

4déc—2m H. Gilbert (Cpt), Lock Box 891, P. O.

Il était attendu depuis longtemps—il est arrivé.

LE MICROSCOPE UNIVERSEL.—C'est le meilleur, le plus économique, le plus utile des microscopes pour examiner les dentelles, les insectes, les atômes, pour reconnaître l'argent contrefait et découvrir les merveilles du monde paléontologique.

Il est à l'usage des médecins, des professeurs, des étudiants et des familles. Il n'a pas besoin d'ajuster le foyer, ce qui permet à tout le monde d'en se servir. D'autre microscopes, qui n'ont pas plus de force, coûtent 25.00 pièce, et ils sont et il est si difficile d'en comprendre le mécanisme que les hommes de science seuls peuvent l'employer.

On est toujours satisfait du Microscope Universel. Moyennant $1.00, l'acheteur en reçoit un, par la poste. Demande d'agents partout. S'adresser à

D. L. STAPLES & CO.,

19 oct—4m Allen, Michigan.

Le Collége Commercial de Dolbear

EST ouvert de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les élèves peuvent commencer en tout temps: l'écriture, la tenue des livres, l'arithmétique et les langues. Il y a une classe de temps de livres et d'écriture pour les dames. 3déc—3m

CAZADE & CROOKS,

No 26 Beaver Street,

NEW-YORK,

Seuls agents, aux Etats-Unis, de MM. OTARD DUPUY & CO., annoncent à leurs amis et au commerce qu'ils sont prêts à prendre des ordre pour les EAUX-DE-VIE OTARD, DUPUY & CO, pour les expéditions directes de COGNAC à la Nouvelle-Orléans, et qu'ils seront représentés, à la Nouvelle-Orléans, par

WASHINGTON MORTON,

Rue Conti.

DIVERS.

Société Française d'Assurance Mutuelle

DE LA VILLE DE JEFFERSON.

RECETTES.

1872, 1er janvier—Balance en mains	$1262 26
Intérêt Hypothécaire	10 00
Droit de admission de 62 membres actifs à $5.00	310 00
Quotités d'admission de 20 membres honoraires à $5.00	100 00
Intérêt sur Bal et Plque-Nique	22 25
Produit net Bal et Pique-Nique	555 35
Produit des actions de la Tombe	1070 00
Quotités mensuelles recouvrées pendant l'année	1312 50
Amendes	10 00
	$5663 37
1873, 1er janvier—Balance à nouveau	$1162 63

D. POCHELU, Président.

BAZILE DABAT, Trésorier.

F. GENDRE, Secrétaire.

DÉPENSES.

Payé pour la Tombe et ornements, en dehors du terrain déjà payé	$1000 00
Payé pour impressions et annonces	11 50
Payé pour commission de recouvrement, etc	28 25
Payé pour frais de sortie	100 00
Payé pour divers frais	18 00
Payé pour secours aux les artistes de la Tombe	300 00
Payé pour secours	500 00
Balance	1165 62
	$3663 37

(En plus, on recouvrement, $63 00.)

Nous soussignés, membres du Comité de Finance, certifions qu'après examen minutieux des livres du Trésorier, avec quittances à l'appui, nous les avons trouvés parfaitement en règle et l'extrait de balance ci-dessus parfaitement correct.

Comité de finances,

J. P. BOURDE,

J. MALHERE.

A une réunion de la Société Française d'Assistance Mutuelle de la ville de Jefferson, tenue le 5 janvier, les officiers suivants ont été élus pour le terme d'une année:

Président	D. POCHELU.
Vice-Président	A. MAILHES.
Trésorier	B. DABAT.
Secrétaire	L. GRÉGOIRE.
Grand Marshal	L. VIGNES.
Conseil d'administration	J. P. BOURDE, F. GENDRE, P. BENTIE, J. MAILHES, F. FALLAS, J. COURTADE, J. BARRÈRE, F. BEYRIN, J. NAZIUKLOUA.
Docteur	A. GAUDIN.
Pharmacien	PEYRELLE.
Collecteur	S. BRAUD.

Par ordre du Président,

Le Secrétaire,

4janv—3f LOUIS GRÉGOIRE.

RAPPORT TRIMESTRIEL

— DE LA —

Banque Nationale de l'Etat.

(SYSTÈME MUTUEL.)

ETAT A LA CLOTURE DES AFFAIRES, LE 28 décembre 1872.

ACTIF.

En caisse	$544,721 69
Chèques sur d'autres banques	262,771 14
Portefeuille	1,049,272 44
Bonds des Etats Unis pour garantir la circulation	850,000 00
Primes sur bonds pour garantir la circulation	49,600 00
Actions et autres garanties	22,000 00
Dû par des agents de recholsts et de réserves	320,426 10
Dû par d'autres banques et banquiers	20,864 22
Propriété foncière	198,00 00
Mobilier et installations	10,000 00
Taxes payées	1,013 34
Dépenses courantes	17,726 46
	$3,130,495 15

PASSIF.

Dû à des déposants individuellement	$1,441,642 35
Dû aux banques et à des banquiers	1,000,000 00
Circulation non rachetée	850,000 00
Capital	200,000 00
Fonds de surplus	100,000 00
Recompte, trois mois	$16,346 12
Change, trois mois	10,941 74
Intérêt, trois mois	12,486 08
Profits et pertes, trois mois	8,084 12
	47,858 46
	$3,139,495 15

CHAS. J. C. DUPUY, Caissier.

DIVIDENDE DÉCLARÉ

Actionnaires, 3 1/2 pour cent, pour trois mois.

Déposants, 1 pour cent, pour trois mois.

SAM'L H. KENNEDY, président.

CHAS. J. C. DUPUY, Caissier.

31déc—1m 31pb

Avis aux Contribuables.

Département des Finances,

Hôtel de Ville, 29 décembre 1872.

LE soussigné ayant pris charge du département des finances, informe les contribuables qu'il ne peut pas encore payer leurs taxes d'Ville, qu'elles peuvent être faites de la manière ordinaire.

Par ailleurs, aux bureaux du département du Receveur de Ville, l'intérêt des fonds de la Ville, sera adressé en ordre de chèques convertibles, lequel, sur paiement de ses frais, permettra à l'ordre du gérant de la Ville, de délivrer le compte et toutes les sommes dues.

Le gérant de la Ville, en ce qui concerne l'avantage de s'acquitter sans retard, car en le faisant, il évitera une nouvelle accumulation de frais et rendra la ville à nouveau en état de payer.

Les taxes de 1871, peuvent être payées, comme le passé, dans les mêmes conditions. Les factures d'allocations, en mandats de police, et les taxes, elle toute de 1872 en monnaie courante.

LOUIS SCHNEIDER,

29déc—10t Administrateur des Finances.

BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS

Le Baume Pectoral aux navets indiens guérit complètement les rhumes, les pleurésies, les bronchites, les catarrhes, les phthisies au début, les affections, les toux, les enrouements, les spasmes nerveux qui accompagnent les quintes, les maux de gorge et plusieurs maladies toutes les inflammation des voies respiratoires. Il procure le sommeil, facilite l'expectoration, enlève les douleurs de tête et de poitrine, ranime le sang et calme les accès de toux. Il donne un sommeil calme et sans la congestion, qu'il soulage d'une manière marquable.

Prix du flacon: $1.

Préparé et à vendre par

S. LAPLACE,

Pharmacien,

23 et 25, rue des Champs-Elysées.

On le trouve aussi dans les principales pharmacies de la ville. 12déc—1m

Rue de Chartres, 139,

Encoignure Toulouse.

Le soussigné prévient sa clientèle et le public en général que Mme ROUYER vient d'arriver à Europe et du Nord avec un choix de bijoux à couleur, meubles de salons et meubles de salle à manger, en bois de rose, acajou et noyer, meubles ordinaires de toute espèce, au prix comptant — pour cause de changement de commerce.

H. BIER,

STOCK BROKER,

No. 33 Carondelet street, back office.

Manufacture de Corsets et de Malakoffs.

Mme BOUMARD,

170, rue du Canal,

informe les dames, en ce moment, que le public qu'elle est de retour de son voyage de France d'où elle a apporté des articles d'une élégance et d'une fraîcheur qui font l'admiration des personnes qui les voient.

Mme BOUMARD aux plaisirs de vous informer de l'arrivée de Corsets, de Malakoffs, de Tourbions, de Linguerie, de Bijouterie et d'articles de fantaisie, et elle a pris mesure d'exécuter complètement et à des conditions très raisonnables, de raison de la crise que vient de traverser, tous les articles ci-dessus et pour Malakoffs, qu'on vendra bien lui coûter.

8déc—3m

Propriétés à vendre et à louer.

Bureaux et Chambres garnies à louer.

A LOUER de suite une ou deux belles pièces au rez-de-chaussée, très convenables pour bureaux de docteur, architecte, ou homme d'affaires, et plusieurs belles chambres garnies.

S'adresser à Mme ADAM, rue Saint Louis No 168, entre Bourbon et Dauphine. 6déc—1m

A Louer,

La jolie RÉSIDENCE de feuille, No. 38 rue des Remparts, entre Bayou et Quartier. Prix $100 par mois. — s'adresser à

FLORIAN ANDE,

4déc—3f Nos. 17 et 19, rue Toulouse.

A Vendre,

Une jolie maison de résidence meublée, avec une petite ferme de 97 arpents, jardins, verger, potager, chevaux, vaches laitières, voiture, instrument aratoires, etc., située sur la rivière Tchefuncte, entre Madisonville et Covington, à quatre ou cinq milles de Mandeville. Pour les conditions, s'adresser à

A. ALLIE.

GRAND DEPOT DE LA BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE

(approuvée des médecins)

CHEZ MM.

QUEYROUZE & BOIS

Enseignes des rues Bienville et Vieille-Levée.

LAURENT LAGARRIGUE,

Agent.

DIVERS.

Compagnie d'Assurance mutuelle de Paris, à la Nouvelle-Orléans. — AVIS: Avis est donné aux personnes ayant désignées de venir toucher, leur bénéfice de cette Compagnie, cela sera fait dans les Comptoirs et Commerce, dans trente jours qui suivront la date de la présente publication, et ceux qui ne seront pas présents, leur bénéfice et placés en regards de leurs noms, seront considérés comme ne leur ayant pas été payés, et leur droit sera annulé, ainsi que l'ordonne le Code Napoléon. Paris, 7 décembre 1872.

Sommaire des Comptes, 8 janvier 1873.

	Actions.	Sorties et Sinistres.
Bank Jos	[illegible]	[illegible]
Cohen	[illegible]	[illegible]
Comptoir d'Escompte	[illegible]	[illegible]
Ouvrard, J. P.	[illegible]	[illegible]
Ouvrard, J. P.	[illegible]	[illegible]
Ouvrard, J. P.	[illegible]	[illegible]
Dumas, A.	[illegible]	[illegible]
Dumas, A.	[illegible]	[illegible]
Durrett, Jas	[illegible]	[illegible]
Durrett, Mme Le O.	[illegible]	[illegible]
Durr, L.	[illegible]	[illegible]
Durr, L.	[illegible]	[illegible]
Hall Young & Co.	[illegible]	[illegible]
Jeffers, J.	[illegible]	[illegible]
Jeffers, J.	[illegible]	[illegible]
Jeffers, J.	[illegible]	[illegible]
Jeffers, J.	[illegible]	[illegible]
Lewis & Bennett, en liquidation	[illegible]	[illegible]
Lee, W.	[illegible]	[illegible]
Lee, W.	[illegible]	[illegible]
Mme Revin	[illegible]	[illegible]
Mme Revin	[illegible]	[illegible]
Mandeville, Don	[illegible]	[illegible]
Mandeville, Don	[illegible]	[illegible]
Mandeville, Don